



La production porcine et agricole en région ressources

Mémoire de COOPPLUS, coopérative agricole Champlain Laviolette présenté à la Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec



pour l'avenir **Partenaire**

TABLE DES MATIÈRES

COOPPLUS coopérative agricole Champlain Lavolette	3
L'économie régionale	4
La production porcine dans le contexte coopératif	5
Conclusion	6
Annexe A Historique	7
Annexe B Mission	10
Annexe C Valeurs	11
Annexe D Principes coopératifs	13
Annexe E Bilan social	15

COOPPLUS coopérative agricole Champlain Laviolette

COOPPLUS est issue de la fusion en 1989 de 2 coopératives (voir Annexe A-Historique). La coopérative est située en Mauricie à l'est de Trois-Rivières. Elle est active en alimentation animale (principalement les bovins laitiers), en productions végétales (semences, engrais minéraux, produits de protection des cultures, travaux à forfait), en quincaillerie-matériaux et finalement dans le secteur des produits pétroliers.

COOPPLUS réalise un chiffre d'affaire d'environ 11 millions de dollars avec un actifs de près de 5 millions\$. Elle est la propriété de 215 agriculteurs répartis sur son territoire et emploie plus de 35 personnes de la région pour une masse salariale supérieure à 800,000\$. Près de 400,000\$ en ristournes ont été versés aux membres dans les 4 dernières années

De par sa nature coopérative, elle est donc très près des agriculteurs et de leurs besoins. Vous trouverez des renseignements en annexe sur ce qui fait notre spécificité dans nos marchés et qui fait de COOPPLUS un outil de première importance pour ses agriculteurs-membres en Mauricie;

- Mission (Annexe B)
- Valeurs (Annexe C)
- Principes coopératifs (Annexe D)
- Bilan social (Annexe E)

L'économie régionale

L'économie régionale est basée principalement sur l'industrie forestière et l'agriculture. La population dans le grand Trois-Rivières et des MRC voisines n'est pas en augmentation. Bien que les fusions entraîneront probablement une meilleure vitalité économique suite à une meilleure concertation face aux problèmes, le retard de la région par rapport à d'autres reste grand à combler.

Dans les villages autour des villes centres de Trois-Rivières et Shawinigan, nous observons un déclin et un vieillissement de la population. Les jeunes restent en ville à la fin de leurs études car il y a peu d'emplois disponibles pour eux. En raison du conflit dans le bois d'œuvre, certaines activités économiques ont ralenti récemment. De plus, les prix élevés des quotas laitiers incitent plusieurs agriculteurs à vendre celui-ci. Bien que les terres continuent à être cultivées, l'activité économique générée par les productions animales est supérieure aux grandes cultures. Les achats de ces fermes font vivre plusieurs des petits villages dans les MRC des Chenaux et Mékinac. Nous nous inquiétons donc de la diminution du nombre de fermes dans notre région pour l'avenir de ces villages et de la ruralité en général.

Le développement relativement modéré de la production porcine dans la région a permis de diversifier l'agriculture dans plusieurs villages mais nous croyons qu'il y a encore de la place pour continuer un développement rationnel. Les sols sont pauvres en phosphore en grande partie et la diminution des unités animales du côté des bovins laitiers offre certaines opportunités.

COOPPLUS n'est presque pas impliqué en production porcine. Toutefois, certains de nos membres auraient de l'intérêt à cette production parce que:

- En raison des prix extrêmement élevés des quotas laitier, cette production peut être un bon moyen d'améliorer et de diversifier le revenu de la ferme;
- Cela peut être une bonne façon d'intégrer la relève à la ferme familiale;
- La charge de travail amenée par cette production peut justifier l'embauche d'un(e) employé(e), améliorant ainsi la qualité de vie du producteur;
- Les lisiers peuvent être une excellente source de matière fertilisante, se substituant en partie aux engrais minéraux;

La production porcine dans le contexte coopératif

Ces membres aimeraient débiter ou croître en production porcine avec le réseau coopératif parce que:

- Le réseau possède une expertise enviable aux niveaux technique (recherche, génétique, alimentation, mise en marché), financier et humain;
- Le réseau ne propose pas l'intégration "pure et dure". Lorsque du financement (sous forme de garanties ou de marge de crédit) est nécessaire, celui-ci est consenti si le dossier montre une rentabilité dans un scénario conservateur. Il faut aussi que la valeur de l'individu permette à celui-ci de s'affranchir du support de la coop à terme. La ferme familiale est au cœur des préoccupations du réseau coopératif.
- En raison de ses valeurs fondamentales de démocratie et d'équité, un producteur s'associant au réseau coopératif y trouvera une sécurité à court, moyen et long terme.

Nous croyons donc que l'option coopérative serait à privilégier dans un contexte de développement harmonieux de la production porcine.

CONCLUSION

Les agriculteurs de notre région sont prêts à produire en harmonie avec la nature et selon les exigences des consommateurs dans un contexte nord-américain de rentabilité. Beaucoup d'efforts ont d'ailleurs été faits par ceux-ci, efforts qui démontrent la grande capacité d'adaptation des agriculteurs québécois.

Il faut donc que la filière porcine, avec l'aide du gouvernement, permette aux agriculteurs de mettre en place des solutions économiquement viables afin de favoriser le développement de cette production dans les régions comme la nôtre qui ne sont pas dans des bassins versants problématiques et qui ont grandement besoin cet apport économique.

ANNEXE A

HISTORIQUE DE COOPPLUS

COOPPLUS, Coopérative agricole Champlain Lavolette, célèbre 2003 son quatorzième anniversaire de fondation. Il faut cependant préciser qu'elle est issue d'une longue présence de coopération agricole dans la région, qui remonte à la fin des années 1800.

Le 14 septembre 1942, on assiste à la fondation de la Société agricole de St-Tite qui avait pour but, à ce moment-là, de recevoir la production laitière de ses membres pour la transformer en produits finis tels que le fromage. Pour ce faire, l'outillage et le droit d'exploitation des fromageries de Nolasque Désaulniers et de Napoléon Moreau sont achetés (ils deviendront les fromagers de la coopérative par la même occasion); une bâtisse est construite sur la rue Du Moulin et la production de fromage commence au printemps 1943. Un peu plus tard, on y fabriqua aussi du beurre. Certains des produits finis étaient destinés au marché anglais, qui en avait un criant besoin. M. Clair Goulet fut élu à la fois premier président et premier gérant de la coopérative.

En 1948, les membres de la coopérative se donnent un autre service, soit celui de la transformation des grains et la fabrication de moulée. Une meunerie est donc construite à proximité du chemin de fer (sur la rue Marchildon) afin de recevoir chaux, engrais chimique et autres produits qui arrivaient uniquement par voie ferroviaire. En 1968, la coopérative de Saint-Tite ferme sa fabrique de beurre et de fromage et ouvre un magasin d'articles agricoles, tout en continuant d'opérer la meunerie. Les activités sont donc concentrées en un seul endroit à Saint-Tite, soit au 190, rue Marchildon. Fait rarissime, la Société coopérative agricole de Saint-Tite conserva pendant 33 ans le même directeur général, Monsieur Camille Trottier, soit de 1946 à 1979.

La Société Coopérative Agricole de Saint-Narcisse fut créée en 1943 de la fusion de deux beurreries de Saint-Narcisse, qui avaient été inaugurées en 1878 (beurrerie de M. Trefflé Trudel) et 1885 (beurrerie de M. Ferdinand Cossette). En 1955, elle fusionna avec la Société Coopérative Agricole Drouin, issue d'une fromagerie bâtie en 1893 (fromagerie de M. Joseph Drouin) et conserva son nom. Deux fromageries indépendantes, construites en 1892 (fromagerie de M. Ferdinand Saint-Arnault) et 1904 (fromagerie de M. Ernest Jacob) assurèrent la transformation du lait et, lors de leurs fermetures respectives, en 1946 et en 1920, virent leurs clients rejoindre les rangs des deux coopératives agricoles en place. Puis, la Société Coopérative Agricole de Saint-Narcisse fit ensuite l'acquisition de l'ancien Collège Saint-Joseph, construit en 1960 (où sont situés aujourd'hui nos bureaux administratifs). En plus des services de beurrerie, on y offrait de la moulée et des articles de quincaillerie. Pendant plusieurs années, de l'essence était servie aux clients, directement devant la quincaillerie.

Les activités de la fromagerie (beurrerie) continuèrent jusqu'en 1967. Le permis d'exploitation fut à ce moment racheté par « Les Produits Baribeau Itée » de Saint-

Mauricie. Les sociétaires furent alors redirigés vers la Crino de Sainte-Anne de la Pérade.

De son côté, la Société Coopérative Agricole de Champlain existe depuis le 18 mars 1944. Dix jours plus tard, elle tenait son premier conseil d'administration. Le notaire Ludger Bergeron fut alors nommé président. À sa fondation, elle offrait à ses membres le service de caveau à patates. Pour sa première année de fonctionnement, elle totalisa un chiffre d'affaires de 44 269 \$. À son assemblée du 25 mai 1945, l'affiliation à la Coopérative Fédérée du Québec est proposée et adoptée à l'unanimité. Jusqu'à la fin de l'année 1954, elle opérait une épicerie. On faisait son marché à la coop, à l'époque. Le 8 décembre 1966, sous la présidence de M. Paul Massicotte, la construction de trois silos fut débutée. Ensuite, en 1967, on procéda à l'inauguration d'une meunerie et à l'acquisition d'un réservoir à mélasse de 3 000 gallons. La livraison de moulée en vrac fut rendue possible en 1968 par l'installation d'équipements adéquats. Le 23 août 1968, on dut procéder à la construction d'autres silos et à l'agrandissement de la bâtisse, considérant la nette progression des affaires. En mars 1977, elle acquit la Société Coopérative Agricole de Saint-Narcisse.

On raconte qu'un producteur, membre de la Société Coopérative Agricole de Champlain, faisait tellement confiance aux vitamines et minéraux pour veaux de la coop qu'il décida d'en donner à ses enfants... La rumeur veut que les dits enfants furent grands, forts, intelligents et en santé.

En 1989, la Société Agricole de Saint-Tite se fusionne avec la Société Coopérative Agricole de Champlain et fait affaires sous le nom de *COOPPLUS*, Coopérative agricole Champlain Laviolette, qui offre ses services à tous ses membres et à toute personne qui veut y faire des achats dans les domaines de la quincaillerie et autres.

COOPPLUS, Coopérative agricole Champlain Laviolette est une coopérative agricole membre du réseau coop de la Coopérative fédérée du Québec. Elle est la propriété de quelque 210 agriculteurs des régions de Champlain et Laviolette.

Elle est principalement active dans l'approvisionnement des fermes en aliments pour bétails, semences, engrais, minéraux et protection des cultures. Ses services de quincaillerie et matériaux ainsi que son service complet en produits pétroliers lui confèrent une place de choix au sein de la population régionale.

Depuis sa création, *COOPPLUS* a procédé à de nombreuses acquisitions et offert de nouveaux services. On pense, notamment, à l'acquisition du Centre d'engrais de Saint-Casimir, en 1998, ainsi que des terrains et bâtiments de Ressorts Alpha, en 2000, où, à l'origine, s'élevait l'ancienne beurrerie de la coop, construite en 1951.

Ces acquisitions s'ajoutent à l'achat de divers camions, d'une balance à maïs, d'une épandeuse d'azote, d'un aspirateur à grains et d'une arroseuse permettant d'offrir des services d'arrosage à forfait et de protection des bâtiments contre les mouches.

COOPPLUS possède trois succursales en Mauricie dans les comtés de Champlain Laviolette. Le siège social, situé à Saint-Narcisse, de même que les succursales de Saint-Tite et Champlain. Son territoire est bordé au sud par le fleuve, au nord par la

ville de La Tuque, et par l'autoroute 55 et la rivière Batiscan, respectivement à l'ouest et à l'est.

COOPPLUS contribue à l'essor économique de la région par le maintien de plus de 35 emplois, ce qui représente une masse salariale d'au-delà de 800 000 \$.

Présente dans plus de vingt municipalités, COOPPLUS totalise un actif de près de 5 000 000 \$ et occupe une importante part de marché dans les différents secteurs qu'elle couvre.

Avec un chiffre d'affaires de près de 11 000 000 \$, la coopérative agricole ne cesse de croître devant l'augmentation des ventes et les besoins grandissants de la population.

Ainsi, devant une telle situation, COOPPLUS a procédé, au cours de l'hiver 2001-2002, à la construction d'un nouveau magasin à sa succursale de Saint-Narcisse. Entièrement réaménagé et relocalisé, le magasin a plus que doublé sa superficie, de façon à offrir un meilleur service à la clientèle dans un environnement plus adéquat.

ANNEXE B

MISSION

Contrôler les activités d'approvisionnement de nos exploitations ainsi que la mise en marché de nos produits, voilà le besoin à l'origine de **COOPPLUS**, coopérative agricole Champlain Laviolette, NÔTRE coopérative.

La diversité, la qualité de ses produits et services, son personnel compétent et dévoué ainsi que son engagement à toujours être à l'affût de technologies avant-gardistes sont des gages de performance pour **COOPPLUS** et ses usagers.

COOPPLUS se démarque par son souci d'intégrité et son implication dans la communauté. L'éducation coopérative et le respect de l'environnement sont aussi au cœur de ses préoccupations.

Grâce au réseau des coopératives et au partenariat avec nous, les membres propriétaires, **COOPPLUS** offre aux agriculteurs les conditions les plus avantageuses et demeure le chef de file dans notre région.

ANNEXE C

VALEURS

A) Le client

Relation à long terme et satisfaction

COOPPLUS mobilise ses ressources afin que:

- La qualité des produits et services offerts soient irréprochables;
- Favoriser des avantages à ses membres-clients et être à leur écoute;
- Nous visons une relations à long terme avec nos clients. Notre slogan <Partenaire pour l'avenir> véhicule ce message;
- Nous soyons le meilleur fournisseur à long terme. Nous le sommes lorsque l'on excelle dans ce qui est important pour le client;
- Notre image d'intégrité et de franchise reste une de nos force;
- Le client réussisse avec nos produits et nos conseils;
- Le client ait du plaisir à acheter chez COOPPLUS.

B) Les ressources humaines

Équipe, implication et développement

COOPPLUS croît en:

- L'équité entre les employés(es) tout en pronant une responsabilisation face aux résultats afinque les mérites de chacun soient reconnus à leur juste valeur;
- La démocratie et la participation de chacun(e) des employés(es) à l'évolution et la performance de la Coopérative;
- Le droit à l'erreur. Les initiatives, même ponctuées parfois d'échec, sont préférables à l'inaction ou l'immobilisme;
- Le travail d'équipe. Les objectifs sont plus facile à atteindre si la vision est partagée;
- Le plaisir de travailler. La moitié de notre vie active se passe au travail. Soyons et entourons nous de gens positifs, constructifs et impliqués;
- Le développement du potentiel des individus par la formation et l'encouragement au dépassement;
- Le respect de la santé et sécurité au travail.

C) La Coopérative

Perennité, performance et leadership

COOPPLUS se doit de:

- Être rentable. Cela est essentiel afin d'assurer son développement et s'adapter aux marchés en changement;
- Avoir en tête le principe KIS (Keep It Simple-Gardons ça simple). Nos processus doivent être simples afin de contrôler nos coûts et de garder le focus sur nos clients ;
- Être un leader dans la région afin que les clients soient fiers de s'associer à celle-ci;
- Respecter l'environnement. Nos activités quotidiennes doivent être en conformité avec notre politique environnementale;
- Être professionnelle et respectueuse. Dans nos actions et nos contacts avec notre clientèle et nos fournisseurs, une relation de confiance doit s'établir;
- Être impliquée dans la communauté agricole en temps et en argent ;
- Être visionnaire. Nous nous devons d'anticiper les changements dans nos marchés, être proactif;
- Pratiquer l'intercoopération avec les coopératives voisines et promouvoir la formule coopérative.

ANNEXE D

PRINCIPES COOPÉRATIFS

Les principes coopératifs constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.

1- Adhésion volontaire et ouverte à tous

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

2- Pouvoir démocratique exercé par les membres

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle " un membre, une voix " : les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

3- Participation économique des membres

Les membres contribuent de manière équitable au capital de leurs coopératives et en ont le contrôle. Une partie au moins de ce capital est habituellement la propriété commune de la coopérative. Les membres ne bénéficient habituellement que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres affectent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : le développement de leur coopérative, éventuellement par la dotation de réserves dont une partie au moins est impartageable, des ristournes aux membres en proportion de leurs transactions avec la coopérative et le soutien d'autres activités approuvées par les membres.

4- Autonomie et indépendance

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide, gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ou la recherche de fonds à partir de sources extérieures, doit se faire dans des conditions qui préservent le pouvoir démocratique des membres et maintiennent l'indépendance de leur coopérative.

5- Éducation, formation et information

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés, l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative. Elles informent le grand public, en particulier les jeunes et les dirigeants d'opinion, sur la nature et les avantages de la coopération.

6- Coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

7- Engagement envers la communauté

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres

ANNEXE E

BILAN SOCIAL

COOPPLUS contribue à l'essor économique de la région par le maintien de plus de 35 emplois, ce qui représente une masse salariale d'au-delà de 800,000\$.

En achetant le grain produit dans la région, nous contribuons à la vitalité économique des agriculteurs de notre territoire.

Nous agissons aussi en bon citoyen corporatif. Par exemple, une politique environnementale est en vigueur et fait l'objet d'un suivi rigoureux de la part du conseil d'administration. Notre service d'arrosage à forfait se fait dans les règles de l'art et permet d'éviter que des bidons vides traînent dans les bâtiments des producteurs. Nous récupérons les contenants de peinture dans nos quincailleries et procédons au recyclage du papier au siège social.

Nous cherchons à aider les agriculteurs à s'informer par le biais du CoopExpress, par Le Coopérateur distribué gratuitement, par des rencontres techniques, notre site Internet, etc.

L'intercoopération est une de nos valeurs et les avantages d'une bonne collaboration avec nos coopératives voisines se fait sentir quotidiennement.

COOPPLUS est aussi fière de s'impliquer activement dans la communauté par différentes commandites et activités techniques et sociales dont voici un bref aperçut;

ENGAGEMENTS

- * Festival Western
- * Fête de la Solidarité
- * Soirée Hommage à la relève
- * Pégase Sentiers Équestres
- * Soirée, exposition locale, portes ouvertes et après-midi d'étable du Club Holstein
- * Gala des agricultrices
- * Activité des jeunes ruraux
- * Rapport annuel UPA régionale
- * Programme d'aide à la relève
- * Fête des Moissons de St-Maurice
- * Expositions de Portneuf et de Trois-Rivières
- * Ajoutons à cela plusieurs dons et commandites.